

# ACDEC



**Subvention pour la recherche  
en enseignement coopératif**

**Lignes directrices régissant  
la demande de subvention  
2011**

**( Subventionné par Centre for the Advancement of Co-  
operative Education, University of Waterloo (WatCACE) )**

## **CONTENU**

CONTENU.....	2
Type de subvention.....	3
Admissibilité .....	3
Montant de la subvention.....	3
Priorités de recherche .....	3
CRITÈRES ET EXIGENCES .....	4
Critères d'évaluation .....	4
Exigences pour soumettre la demande de subvention.....	4
Dossier de présentation .....	4
Description du projet de recherche .....	4
Ajout .....	5
Responsabilités des demandeurs et des titulaires .....	5
Demandeurs.....	5
Titulaires.....	5
DATE LIMITE ET PERSONNES RESSOURCES .....	5
Date limite pour la soumission .....	5
Envoi des demandes de subventions .....	5
Questions ou commentaires .....	6

## **APERÇU**

L'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC) veut encourager les activités de recherche qui permettront de faire avancer la pratique de l'enseignement coopératif au Canada et de l'améliorer. La recherche consolidera les avancées de l'enseignement coopératif comme modèle d'apprentissage, encouragera le discours professionnel et permettra le rapprochement entre les praticiens de l'enseignement coopératif et la communauté universitaire.

Dans le cadre de ce mandat, l'Association a créé en 2006 la *Subvention de l'ACDEC pour la recherche en enseignement coopératif*. Cette subvention permettra à l'ACDEC :

- d'identifier, de soutenir et de faire la promotion des projets de recherche en enseignement coopératif
- de relier les besoins des praticiens aux projets de recherche potentiels
- de relier entre eux les chercheuses et chercheurs en enseignement coopératif autant au Canada qu'à travers le monde
- de conseiller et guider les chercheuses et chercheurs en enseignement coopératif et d'en inspirer d'autres à entreprendre de tels projets de recherche

## **Type de subvention**

La *Subvention de l'ACDEC pour la recherche en enseignement coopératif* repose sur les principes suivants :

- La décision sera basée sur la qualité et la faisabilité du projet de recherche.
- L'octroi de la subvention permettra de financer une recherche qui ne dispose d'aucune autre subvention.
- L'octroi de la subvention permettra d'offrir un soutien financier et de reconnaître l'importance de la recherche pour l'enseignement coopératif.

## **Admissibilité**

Les critères d'admissibilité à la subvention de recherche de l'ACDEC ont été révisés : autant les membres de l'ACDEC que les non-membres peuvent soumettre leur candidature. La préférence sera accordée aux projets de recherche qui n'auront aucune autre source de subvention. Lorsqu'un projet est déjà financé par une autre source, la subvention doit être déclarée dans la demande et le nouvel élément qui sera financé par la subvention de l'ACDEC devra y être exposé clairement. La préférence sera également accordée aux projets de recherche qui ont déjà été considérés et acceptés par leur comité respectif de révision déontologique ainsi qu'aux projets qui innovent sur le plan des problématiques et des avenues de recherche.

## **Montant de la subvention**

Une subvention de 5000 \$ sera octroyée à un titulaire. Elle sera versée en deux parties afin de stimuler la chercheuse ou le chercheur à compléter sa recherche tout en encourageant la publication des résultats. Ainsi, la première moitié sera versée immédiatement et le paiement final lorsque le ou les chercheurs auront présenté leurs résultats à la Conférence ou à l'Assemblée générale annuelle de l'ACDEC et qu'ils les auront publiés.

## **Priorités de recherche**

La *Subvention de l'ACDEC pour la recherche en enseignement coopératif* sera octroyée aux recherches qui permettent de consolider le développement de l'enseignement coopératif canadien. La priorité sera accordée aux recherches qui visent à mieux comprendre ce qui éveille, stimule et enrichit les étudiantes et étudiants, le personnel enseignant, les employeurs et le personnel de l'enseignement coopératif. Elle sera également accordée aux recherches qui font référence aux résultats de recherche et qui les situent dans le contexte de l'enseignement coopératif au Canada.

## **CRITÈRES ET EXIGENCES**

### **Critères d'évaluation**

Les critères suivants seront respectés dans l'évaluation des projets de recherche. Il est donc fortement suggéré aux candidates et candidats de traiter de chacun des critères dans leur demande de subvention.

- |   |      |
|---|------|
| • Pertinence du sujet par rapport aux priorités énoncées et contribution à la recherche dans le domaine | 30 % |
| • Précision de la finalité et des objectifs de la recherche   | 10 % |
| • Qualité du cadre de recherche   | 10 % |
| • Originalité et créativité   | 10 % |
| • Compétences du ou des chercheurs  | 10 % |
| • Bien-fondé du budget  | 10 % |
| • Plan de publication des résultats   | 10 % |
| • Qualité d'ensemble du projet de recherche   | 10 % |

### **Exigences pour soumettre la demande de subvention**

Pour être considérés pour la *Subvention de l'ACDEC pour la recherche en enseignement coopératif*, les demandeurs doivent soumettre une demande de subvention qui inclut un dossier de présentation et une description du projet de recherche.

#### ***Dossier de présentation***

Le dossier de présentation ne fera pas plus de cinq (5) pages (12 points, interligne simple) et doit inclure :

1. le titre du projet de recherche
2. le résumé (100 mots)
3. le ou les noms du ou des chercheurs principaux
4. le nom de l'université, de l'organisme ou de l'individu qui soumet la demande de subvention
5. l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse de courriel
6. l'énoncé des compétences du ou des chercheurs
7. le calendrier de recherche
8. le plan de publication des résultats de la recherche
9. le budget

Note : une description de la façon dont les fonds seront utilisés doit être incluse dans le budget. Les renseignements suivants pourraient vous être utiles :

Les dépenses autorisées incluent notamment les salaires (soutien administratif, assistance de recherche), les frais de poste, d'imprimerie, de photocopies, de téléphone, de télécopies, de papeterie ainsi que les frais de déplacement à une conférence pour y faire une présentation. Toutes les dépenses doivent être directement en lien avec l'achèvement de la recherche.

Les dépenses non autorisées incluent notamment le salaire du ou des chercheurs, les dépenses indirectes et les frais généraux de l'établissement, le matériel fixe et l'acquisition d'immobilisations.

#### ***Description du projet de recherche***

La description du projet de recherche ne fera pas plus de cinq (5) pages (12 points, interligne simple) et doit inclure :

1. **l'énoncé de la problématique** : la finalité et les objectifs de recherche doivent être clairement énoncés et inclure les questions ou les hypothèses de recherche.
2. **la pertinence de la recherche** : les demandeurs doivent décrire la manière dont la recherche atteindra ses objectifs et contribuera au champ d'études de l'enseignement coopératif et, si possible, fera le lien avec l'enseignement coopératif au Canada.
3. **les renseignements documentaires** : inclure une analyse documentaire pour le projet, et les recherches déjà effectuées sur le sujet.

4. **la méthodologie de la recherche** : les demandeurs doivent décrire comment se fera la collecte de données et inclure un calendrier de collecte. Les méthodes de recherche devraient être expliquées et, si possible, il faudrait joindre un échantillon. Les méthodes d'analyse des données devraient être expliquées.

### **Ajout**

La demande devrait aussi inclure :

1. une bibliographie (une page)
2. des annexes (au maximum 10 pages)

## **Responsabilités des demandeurs et des titulaires**

### **Demands**

Les demandeurs doivent soumettre une proposition de recherche complète qui démontre que le projet respecte les priorités de recherche de l'Association ainsi que ses critères de demande de subvention. Les demandeurs doivent également soumettre leur demande par courriel avant la date limite. En général, les demandeurs doivent clairement démontrer que le projet de recherche est approprié, qu'il respecte le code de déontologie et qu'il est viable.

### **Titulaires**

**Signer l'entente de subvention de recherche** : les titulaires de la subvention doivent signer une entente dans laquelle ils acceptent de satisfaire les attentes de l'Association. Ces attentes incluent : le respect de la date d'échéance pour compléter la recherche et pour la publication des résultats à une conférence et dans une revue à comité de lecture dans un délai de deux ans. En général, le but de ce document est de s'assurer que les attentes de l'Association soient claires et ainsi d'aider les titulaires à comprendre et à satisfaire ces attentes.

**Renvoyer une copie de l'entente signée par télécopieur à la présidente du Comité de recherche de l'ACDEC** : les titulaires de la subvention doivent signer l'entente et l'envoyer par télécopieur à la présidente du Comité de recherche de l'ACDEC et en garder une copie dans leurs dossiers.

**Atteindre les objectifs de recherche et publier les résultats** : les titulaires de la subvention doivent compléter leur recherche et présenter les résultats à la Conférence ou à l'Assemblée générale annuelle de l'ACDEC et ils doivent publier les résultats de la recherche dans un délai de deux ans.

## **DATE LIMITE ET PERSONNES RESSOURCES**

### **Date limite pour la soumission**

La *Subvention de l'ACDEC pour la recherche en enseignement coopératif* est octroyée annuellement. La date limite pour soumettre une demande de subvention est le dernier vendredi de mars de chaque année : 2011 – 25 mars

### **Envoi des demandes de subventions**

Veillez soumettre une version électronique de la demande de subvention avant **le dernier vendredi de mars** à Christine Arsenault, présidente du Comité de recherche de l'ACDEC.

Christine Arsenault

Présidente, Comité de recherche de l'ACDEC

Courriel : [arsenault@utsc.utoronto.ca](mailto:arsenault@utsc.utoronto.ca) Télécopieur : (416) 287 – 7262

**Questions ou commentaires**

Veillez envoyer vos questions, commentaires ou autres demandes de renseignements à Christine Arsenault, présidente du Comité de recherche de l'ACDEC à l'adresse courriel suivante :  
[arsenault@utsc.utoronto.ca](mailto:arsenault@utsc.utoronto.ca)